

Acte de décès de BOUGON Jean Pierre [228].

Du troisième jour du mois d'avril l'an mil huit cent trente, à huit heures du matin.

Acte de décès de Jean Pierre BOUGON, décédé d'hier à Eletôt dans son domicile, à onze heures du soir, profession de journalier, âgé de soixante-sept ans, né à Ancretteville sur mer (même département), demeurant audit Eletôt, fils de Jean BOUGON et de Marie Anne SAINGRAIN, décédés, époux de Marie Anne ACHER avec qui il avait contracté mariage à Ancretteville sur mer dans le courant de l'année mil sept cent quatre-vingt-six.

Sur la déclaration à nous faite par Charles BOUGON, demeurant à Eletôt, profession de tisserand, âgé de vingt-huit ans, qui a dit être fils du défunt, et par Joseph MALET demeurant audit Eletôt, profession de perruquier, âgé de cinquante-huit ans, qui a dit être voisin du défunt, lesquels ont signé après lecture faite le présent acte qui a été fait double en leur présence, et constaté suivant la loi par nous maire de la commune susdite remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

BOUGON

MALET